

09.06.2006 - 10:11 Uhr

La CNPC et le fiasco de la caisse Publica devant le Conseil national

Berne (ots) -

Au Conseil des États de donner maintenant un signal social en faveur du per-sonnel

La majorité du Conseil national a rejeté la réforme de la caisse Publica dans son vote sur l'ensemble du projet. La politique menée par le Conseil fédéral en matière de personnel et de caisse de pensions de la Confédération a, comme on s'y attendait, fait naufrage. Pour les syn-dicats APC, garaNto et ssp de la Communauté de négociation du personnel de la Confédéra-tion, il est évident que le Conseil des États doit désormais de donner un signal responsable en faveur du personnel de la Confédération, afin de sauver le projet de réforme d'un fiasco défini-tif.

Les syndicats ont toujours souligné que la réforme de Publica proposée par le Conseil fédéral n'avait aucun avenir. Elle vient de clairement recevoir une gifle d'avertissement. Mais le Conseil fédéral peut lui trouver une majorité s'il prend en considération les demandes du per-sonnel concernant l'aménagement socialement acceptable de la retraite flexible dans le cadre actuel et n'impose pas à la génération de transition dès l'âge de 45 ans des primes massivement relevées pour des prestations fortement réduites. La décision prise hier par le Conseil national concernant la caisse de rentes est certes positive, mais il faut aussi que des signaux positifs soient donnés à l'attention du personnel en activité. La politique suivie en matière de caisse de pensions est d'une importance cruciale pour le personnel. Ce que le Conseil fédéral a, de manière impardonnable, sous-estimé jusqu'ici. Au Conseil des États de procéder ici aux correctifs qui s'imposent.

Hans Müller, APC (031 938 60 61 ou 079 406 93 38), Giordano Schera, garaNto (031 379 33 66 - 079 322 16 04) et Rolf Zimmermann, secrétariat de la CNPC (031 377 01 21 - 079 756 89 50) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Verhandlungsgemeinschaft Bundespersonal (VGB)
Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100510988> abgerufen werden.